

CULTIVATEURS!

Une amélioration s'impose dans le commerce de notre foin. Commençons à remédier au mal dès la prochaine fenaison.

Mettons le foin en veillottes!

L'étendue consacrée à la production des herbages (prairies et pâturages) représente approximativement les deux tiers de la superficie d'une de nos fermes en culture. Le rendement que l'on en obtient, tant en foin desséché qu'en herbe, fournit, pendant 365 jours de l'année la base dans l'alimentation des principaux animaux de la ferme dont le nombre, on peut le dire, sans hésitation, est strictement réglementé par la plus ou moins grande capacité productrice des engazonnements. C'est donc dire que la production fourragère d'une ferme constitue l'assiette de tout le système d'exploitation agricole.

Les producteurs de foin du Québec, trouvent avantageux d'exporter, chaque année, aux États-Unis, le surplus de leur récolte qu'ils vendent à un prix généralement rémunérateur. Au cours des douze mois derniers, il fut expédié dans la république voisine 206,331 tonnes de foin des divers centres douaniers de la province. Cette possibilité d'écoulement à l'étranger de notre excédant de récolte constitue un appoint précieux pour nos producteurs qui, sans cela, verraient nos marchés locaux s'encombrer rapidement.

ON SE PLAINT

Si l'on en juge par les rapports reçus sur le foin du Québec expédié aux États-Unis, il y a lieu de croire que, sauf une amélioration immédiate dans la qualité du foin exporté, nous perdrons bientôt le marché américain. Voici les quelques points sur lesquels nous croyons urgent d'attirer l'attention du producteur:—

1.— On remarque que notre foin est composé souvent d'espèces sans valeur, tels les "francs-foins", les foins plats etc. Le mil et le trèfle, purs ou en mélanges, sont les espèces que le marché réclame. Pour avoir du foin de bonne composition, il faut maintenir nos prairies jeunes, faire des semis abondants de graine et bien assainir le sol.

2.— On se plaint qu'à la suite d'une fenaison défectueuse, notre foin est de mauvaise couleur, devient cassant et poussiéreux. Pour remédier à ce mal, il faudrait d'abord couper le foin en temps, (pour le mil, immédiatement après la chute des fleurs; pour le trèfle, en pleine floraison). Mettons le foin en veillottes pour le soustraire aux mauvais effets de la rosée et de la pluie. Mettons le foin en veillottes, même s'il faut se débarrasser de la chargeuse mécanique.

3.— On nous dit que le foin du Québec est fréquemment porté à chauffer et à pourrir au cours du transport et de l'entreposage. Ceci provient que nous pressons à bonne heure à l'automne, alors que le foin n'est pas

encore mort. Evitons de presser le foin par des jours de pluie ou de neige. Le pressage au cours des mois de janvier et février est très dangereux. Mieux vaudrait faire ce travail au cours des mois de novembre et décembre ou bien en mars et avril. Expédier le plus tôt possible après le pressage, sinon voir à ce que le foin soit entreposé dans un endroit sec.

4.— Les ballots sont trop gros, trop lourds et pressés trop durs. Le poids que l'on préfère est celui de 135 livres pour chaque ballot. En mettant ceux-ci trop lourds, on perd de \$2.00 à \$4.00 par tonne sur le marché. Chaque ballot doit être lié par trois fils de fer et offrir une apparence irréprochable.

5.— Le foin de commerce est souvent expédié par un temps humide, ce qui est la cause principale de l'échauffement au cours du transport. La propreté des wagons n'est pas assez surveillée. Le foin est mal classifié. Lorsque le bon est avec le mauvais, c'est le mauvais qui établit le prix du lot. La Classification du foin devrait commencer au moment de la récolte.



Cultivateurs, surveillez vous-mêmes le pressage de votre foin. Ne le vendez jamais "à tout prendre" mais suivant sa qualité et son poids.

La bonne fenaison s'impose non seulement pour le foin que l'on destine au commerce, mais également pour celui qui doit servir à alimenter le troupeau. Les animaux du Québec ont les mêmes exigences que ceux des États-Unis. On estime que près de dix pour cent du foin expédié aux États-Unis a dû être sacrifié à vil prix sur les marchés à cause de sa mauvaise qualité.

SERVICE DE LA GRANDE CULTURE

DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE

QUÉBEC, Qué.

PER
B-226

S



ADMINISTRATIVE

VOLUME X



Un

COOP